



(<http://beloeil.ca>)

CARRIÈRES

[Consultez toutes nos opportunités](#)

Emploi - Temporaire - Temps plein

## **CAMIONNEUR.EUSE ÉQUIPEMENT BALAYAGE DE RUE TEMPORAIRE**

Catégorie : **Camionneur**

**Je postule**

---

Fin de l'affichage : 2 juil. 2026

## Sommaire

### Dès que possible

**Horaire:** Lundi au vendredi

**Quart:** Soir

**Salaire :** 29.65 \$

**Syndiqué :** Oui

## Description

La personne titulaire de cette affectation opère l'équipement de balayage de rue. Les jours où aucun balayage de rue ne sera requis, l'employé affecté à cette opération pourra effectuer les tâches régulières d'un camionneur ou d'un journalier.

## Responsabilités

- Effectuer la vérification du véhicule avant départ et aviser le contremaître des déficiences relevées;
- Effectuer le transport de divers matériaux, notamment : asphalte, pierre, sable, gravier, sel, neige, terre, ferraille, branches et autres matières;
- Effectuer les opérations reliées à la conduite de camions, notamment les opérations hivernales, l'arrosage, le balayage de rues, la collecte de branches, etc.;
- Effectuer le chargement et le déchargement de matériels;
- Installer ou désinstaller les accessoires adaptables sur les véhicules;
- Nettoyer le véhicule à la fin de son quart de travail, vider les bennes, nettoyer les mécanismes, effectuer le graissage et la lubrification des composantes;
- Installer ou participer à l'installation de la signalisation pour protéger les ouvrages, les travailleurs ainsi que le public;
- Compléter les requêtes et faire les suivis requis auprès de son supérieur;
- Exécuter son travail de façon sécuritaire, en tout temps et en tout lieu;
- En collaboration avec la Ville, s'assurer du respect des heures de conduite et de repos, conformément à la loi 430;
- Collaborer avec l'ensemble du personnel à l'accomplissement d'une réussite organisationnelle basée sur les valeurs et les objectifs de la Ville.

**Cette description n'est pas limitative, elle contient les éléments principaux à accomplir. La personne peut être appelée à s'acquitter de toute autre tâche connexe demandée par son supérieur.**

## Exigences

- Détenir un diplôme d'études secondaires (DES) ou une attestation d'équivalence reconnue par le Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur du Québec. Un diplôme d'études professionnelles (DEP) dans un domaine pertinent à la fonction pourra également être considéré;
- Posséder un minimum de (3) trois ans d'expérience pertinente à la fonction;
- Détenir un permis de conduire valide de classe 3;
- Posséder la carte de compétence « Santé et sécurité sur les chantiers de construction »;
- Excellente connaissance des règlements de la circulation, des heures de conduite ainsi que des normes, lois et règles de sécurité et d'entretien reliées aux activités de transport;
- Bonne connaissance des normes de sécurité en lien avec la signalisation des travaux routiers.

## COMPÉTENCES

- Travail d'équipe, respect, relations interpersonnelles, engagement, capacité d'adaptation et sens des responsabilités;
- Autonomie, débrouillardise et initiative;
- Sens de la planification et de l'organisation du travail;
- Minutie;
- Courtoisie et esprit d'équipe;
- Aisance à utiliser de l'outillage et de l'équipement;
- Bonne condition physique.

## Remarque

### CONDITIONS D'EMPLOI

**Catégorie:** Syndiqué

**Statut:** Temporaire à temps plein

**Horaire:** 40h par semaine réparties du lundi au jeudi de soir de 14 h à 23 h et le vendredi de 10 h à 15 h

**Début:** Dès que possible

**Période affichage:** 18 juin au 2 juillet 2026

**Entrevue:** Les candidatures seront analysées au fur et à mesure de leur réception, et des entrevues pourraient être planifiées avant la date limite. Nous vous encourageons donc à postuler dès que possible.

**Note :** Dans le but de s'assurer que les candidats puissent remplir les exigences normales rattachées à ce poste, ils doivent accepter de se soumettre aux entrevues, aux tests d'aptitudes ou de connaissances ou à toute autre vérification requise. Les exigences normales sont celles qui sont présentées dans la section « exigences du poste » du présent concours.

### POURQUOI NOUS CHOISIR ?

- Salaire compétitif
- Avantages sociaux versés à chaque paie, taux de 11,50 % sur le salaire (excluant primes et temps supplémentaire)
- Régime de retraite à prestations déterminées après 700h
- Activités pour les employés (réception annuelle et dîner estival)
- Milieu de travail respectueux avec un bel esprit d'équipe

**POUR POSTULER :** Vous devez déposer votre curriculum vitae ainsi que vos copies de diplôme(s) et carte(s) de compétences sur le site Web de la Ville de Beloeil à <https://beloeil.ca/decouvrir/a-propos-de-la-ville/emplois-disponibles/> (<https://beloeil.ca/decouvrir/a-propos-de-la-ville/emplois-disponibles/>)

\*\*\* Veuillez prendre note qu'aucune candidature ne doit être transmise par télécopieur, par courriel, par la poste ou remise en personne. **Seules les candidatures transmises via notre plateforme mynjobs sont acceptées.**\*\*\*

### Avis aux lecteurs

*La Ville de Beloeil respecte les mesures d'accès à l'égalité en emploi afin de permettre aux femmes, aux Autochtones, aux personnes handicapées et aux membres des minorités visibles et ethniques de se joindre à son organisation, convaincue que les différences de chacun constituent une véritable force et contribuent à*

*un milieu de travail inclusif et enrichissant. Nous remercions les postulants pour leur intérêt, mais nous communiquerons uniquement avec les candidats retenus.*

**Candidatures spontanées**